DISCOURS

SUR

M. A. C. L. VILLENEUVE



DISCOURS

SUR

M. A. C. L. VILLENEUVE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE ET DU BUREAU DE BIENFAISANCE, VICE-PRÉSIDENT DU CONGRÈS MÉDICAL, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DU Xe ARRONDISSEMENT, ETC., ETC.

Lu à cette Société le 3 septembre 1853,

PAR

M. LE Dr RACIBORSKI,

Ancien chef de clinique à l'hôpital de la Charité, lauréat de l'Institut, de l'Académie impériale de médecine et de l'École de médecine de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes, chevalier de l'ordre du Mérite militaire de Pologne, etc., etc.

PARIS.
IMPRIMERIE DE COSSON, RUE DU FOUR SAINT-GERMAIN, 43.

1853.

DISCOURS

SUR

M. A. C. L. VILLENEUVE

PAR

M. LE D[r] RACIBORSKI.

Messieurs,

L'honneur que vous m'avez fait en voulant bien me désigner pour vous raconter la vie de M. Villeneuve est trop grand pour que je puisse le décliner. C'est pourtant le parti que la prudence m'aurait conseillé de prendre si je n'avais eu à compter que sur mes faibles moyens, et si je n'avais eu au contraire beaucoup à espérer des ressources du sujet lui-même et de votre indulgence que je ne saurais trop réclamer.

Je me propose, Messieurs, d'examiner d'abord avec vous les travaux de M. Villeneuve pour vous le faire connaître comme savant. J'essaierai ensuite de vous dépeindre de mon mieux son caractère et sa vie privée. Cependant, je sens mes craintes s'accroître en abordant cette deuxième partie de mon discours. N'ayant pas eu l'avantage d'être admis dans le cercle étroit des intimes de M. Villeneuve, je crains de vous faire apercevoir quelques regrettables omissions. Quoi qu'il en soit, vingt années d'exercice médical dans le même arrondissement ne m'ont

pas moins donné l'occasion d'apprécier suffisamment notre collègue pour pouvoir vous affirmer avec le langage de la plus forte conviction, que celui que vos suffrages unanimes avaient élevé à la présidence à l'époque de la formation de votre Société, était, incontestablement, un des plus honorables et des plus savants de nos confrères.

André-Charles-Louis Villeneuve est né à Paris, en 1781. Dans cette période, par conséquent, qui a fourni plus tard proportionnellement le plus de noms à l'histoire. Cependant, à l'époque où M. Villeneuve terminant ses études classiques, pouvait commencer à étudier les sciences médicales pour lesquelles il parait avoir eu toujours beaucoup d'inclination, la France a été agitée par de profonds troubles révolutionnaires; aucune des anciennes institutions n'est restée debout. C'était une époque déplorable pour les sciences. La tranquillité est en effet la première condition de toutes les productions organiques comme intellectuelles. Ce n'est qu'à la condition du calme que les germes de tous les produits peuvent se développer et arriver à la maturité nécessaire. Les troubles intérieurs, et à plus forte raison les guerres civiles, sont pour les sciences ce que sont les désastres atmosphériques pour l'agriculture; les uns comme les autres amènent nécessairement la pénurie et la disette. Tel a été aussi, à peu près, l'état des sciences médicales en France, à la fin du dernier siècle : l'École de médecine abolie, la Société royale de médecine et l'Académie royale de chirurgie dissoutes, et toute la nouvelle génération médicale livrée à l'isolement. Heureusement qu'en France cet état de choses ne peut jamais durer longtemps. Au milieu des plus graves préoccupations de cette époque, on a vu surgir un homme de génie qui, après avoir longtemps tenu haut le drapeau français et l'avoir exposé aux regards de toute l'Europe étonnée, vint déjouer, dans leur foyer même, les projets

ambitieux des factieux de toutes les nuances en rétablissant le principe d'ordre et d'autorité sans lequel les plus belles institutions ne sont pas viables.

Sous des auspices aussi favorables tout semble renaître. Bientôt on réorganise l'École de médecine, et cette studieuse jeunesse, qui sentait déjà sa carrière brisée par les foudres révolutionnaires, peut enfin espérer de pouvoir achever ses études interrompues. M. Villeneuve profite de cela pour se faire admettre à l'École de médecine de Paris, dont il a été depuis un des élèves les plus distingués. Il a été reçu docteur en 1804, juste quatre mois après la proclamation de l'Empire. Sa thèse, dédiée à son père, qu'il appelle avec raison son meilleur ami, et à ses respectables oncles Louis et Paul Villeneuve, a été soutenue sous la présidence de Corvisart; elle consiste en 69 propositions *sur les effets du mouvement, du repos, de la veille et du sommeil, considérés chez l'homme dans l'état de santé et de maladie.* Bientôt le jeune docteur va devenir l'ami de ses maîtres. En 1800, Boyer, Corvisart et Leroux avaient fondé le *Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie,* continuation de l'ancien *Recueil périodique* fondé en 1764. M. Villeneuve en devient un des plus zélés collaborateurs. Une nouvelle société de médecine se réorganise au sein même de l'École, et M. Villeneuve y prend également une place honorable à côté de ses maîtres de la veille. Tous les hommes de talent sentaient alors un besoin impérieux de se rapprocher et de multiplier ainsi leurs efforts pour l'avancement de la science. Toutefois, il fallait avant tout se reconnaître, il fallait commencer par faire l'inventaire scientifique. C'est dans ce but, Messieurs, qu'il s'est formé à Paris une société des médecins les plus distingués, avec l'intention de publier un Dictionnaire des sciences médicales qui devait représenter fidèlement l'état de la science.

Vous citer, Messieurs, les noms d'Alibert, de Boyer,

Bayle, Bégin, Biett, Breschet, Bricheteau, Chaussier, Cloquet, Esquirol, Hallé, Itard, Larrey, Orfila, Pariset, Piorry, Richerand, Roux, Virey, Vaidy, etc., qui en furent les principaux rédacteurs, c'est vous dire assez combien ce monument scientifique se plaçait haut dès son origine dans l'estime du corps médical. En vous disant que M. Villeneuve a été un des rédacteurs de ce Dictionnaire dès le commencement de sa publication, je pourrais presque me dispenser d'en dire davantage pour son éloge. Il n'est pas permis de douter du mérite qui se mesure en cette circonstance par l'estime de tant d'illustrations médicales.

Parmi les nombreux articles publiés par M. Villeneuve dans le Dictionnaire des sciences médicales, je citerai particulièrement les articles : *Glaires*, *Embarras des premières voies*, *Diathèse* et *Rhumatisme*. Chacun de ces articles me fournirait facilement l'occasion de faire ressortir des preuves irrécusables d'une solide instruction et d'un grand talent observateur de l'auteur. Mais, obligé de me restreindre, souffrez que je ne m'arrête que sur l'un d'eux, à mon avis le plus considérable de tous, je veux parler de l'article *Rhumatisme*. Ce travail n'occupe pas moins de 200 pages du Dictionnaire, et a été tiré à part à un très petit nombre d'exemplaires. C'était peut-être pour lui un désavantage d'avoir été publié après l'excellente thèse de M. Chomel sur la même matière; mais, d'un autre côté, ne doit-il pas un peu à cela d'être incontestablement le plus complet de tous les travaux publiés jusqu'alors sur le rhumatisme? Permettez-moi, Messieurs, de m'arrêter un instant avec vous sur les principaux points de vue de cet intéressant article.

Vous connaissez tous, Messieurs, le rôle que jouent les vicissitudes atmosphériques dans l'étiologie du rhumatisme. Ce rôle n'a pas été toujours interprété de la même manière. Pour savoir une fois pour toutes ce qu'il fallait

penser des assertions contradictoires des auteurs, M. Villeneuve consulte presque toutes les topographies médicales publiées en France et à l'étranger, les étudie avec le plus grand soin, et, après s'être livré à ce long et consciencieux travail, il conclut que ce n'est point à l'abaissement de la température, mais à ses variations brusques qu'il faut attribuer la fréquence du rhumatisme dans les différents pays. Ainsi, il paraît qu'en Laponie cette affection est très rare, à cause de la constance du froid qui y règne. Il en est de même pour les environs du Caire ainsi que de la haute et de la basse Égypte, où l'on ne passe pas non plus d'une excessive chaleur à un froid insupportable, comme cela se voit, par exemple, à l'Ile-de-France; aussi le rhumatisme est-il très commun dans cette dernière localité. En France, le rhumatisme est aussi commun dans le Midi que dans le Nord. Mais on a également remarqué que, dans le Midi, les contrées où l'affection rhumatismale sévit le plus sont précisément celles qui avoisinent l'Océan et la Méditerranée, où, au milieu des chaleurs les plus vives, il survient souvent des vents froids qui abaissent quelquefois la température de 12° à 15°.

Je regrette, Messieurs, d'être obligé de passer sous silence bien des excellentes choses qui distinguent le mémoire de M. Villeneuve; mais je ne vais pas cependant terminer sans vous dire combien on peut déjà apprendre là-dedans sur la coïncidence du rhumatisme avec les affections du centre circulatoire, coïncidence établie si péremptoirement par les travaux de notre illustre maître M. Bouillaud, qu'elle semble pour ainsi dire une conquête tout à ait moderne. Ici encore l'érudition de M. Villeneuve est au-dessus de tous les éloges.

« L'affection rhumatismale du cœur, regardée comme possible par Pinel (ce sont les paroles de M. Villeneuve), indiquée dans les Transactions médico-chirurgicales par

sir David Dundas, démontrée dans un mémoire de Meckel de Berlin, a été décrite en ces termes par Odier, dans son Manuel de médecine pratique : « L'affection rhumatismale du cœur se reconnaît, dit-il, par les palpitations, les angoisses, les syncopes, symptômes qui sont quelquefois mortels ; quelquefois aussi ils subsistent après le rhumatisme et *dégénèrent en maladies chroniques.* »

La péricardite rhumatismale a été, comme le fait observer M. Villeneuve, signalée anatomiquement par Corvisart et par Scudamore. Ce dernier parle d'un homme qui, ayant succombé le quatorzième jour d'un rhumatisme articulaire aigu, avait permis de constater à l'autopsie des couches récentes d'une lymphe coagulée qui tapissait la plus grande partie du péricarde ; il y en avait aussi partiellement à la surface du cœur ; le péricarde était épaissi et contenait dix onces de sérosité.

Cette courte analyse du travail de M. Villeneuve nous prouve, Messieurs, que depuis longtemps déjà on avait fixé l'attention sur la coïncidence des affections du centre circulatoire avec le rhumatisme articulaire aigu. Mais, hâtons-nous de le reconnaître, il y a bien loin encore de ces aperçus, fondés presque toujours sur des apparences extérieures et quelques rares ouvertures cadavériques, à la coïncidence formulée en une loi par M. le professeur Bouillaud. C'est que, même à l'époque où M. Villeneuve avait publié son intéressant article, l'auscultation n'était pas encore connue, et l'anatomie pathologique, qui était bien loin d'être cultivée alors avec autant de soin qu'elle l'est de nos jours, n'aurait jamais pu conduire à elle seule à la découverte de l'endocardite, avec toutes ces variétés et nuances, depuis un simple boursouflement des valvules jusqu'à leur ossification et le rétrécissement des orifices.

Pour mieux établir la parenté qui existe entre le rhumatisme articulaire aigu et les affections du cœur qui se

déclarent dans son cours, M. Villeneuve cite un fait fort curieux d'une maladie aiguë survenue après un refroidissement, s'annonçant d'abord sous l'aspect d'une péricardite ou de l'endopéricardite, et ne s'étant compliquée qu'au bout de quelques jours de rhumatisme occupant plusieurs grandes articulations. Ce fait, on ne peut plus curieux, eût été, à ce que je crois, unique dans son genre, si, tout récemment, je n'eusse pas eu l'occasion d'en observer un semblable dans ma pratique chez un garçon de huit ans. Quand on apprend à lire aux enfants, souvent on est obligé, pour les mieux exercer, de leur faire lire les lettres au rebours, c'est-à-dire en commençant par la fin de l'alphabet. Ne dirait-on pas, Messieurs, que c'est là précisément le moyen que la nature a voulu employer dans le cas dont nous parlons, pour nous mieux faire lire la pathogénie du rhumatisme articulaire, et mieux faire comprendre les liens qui le rattachent aux affections du centre circulatoire?

Le travail que je viens de passer en revue ajouta beaucoup à la considération, déjà très grande, dont M. Villeneuve jouissait alors dans le corps médical, et lui a préparé admirablement son entrée à l'Académie royale de médecine, fondée en 1821 par le roi Louis XVIII.

L'Académie était alors divisée en trois sections : médecine, chirugie et pharmacie. M. Villeneuve, qui déjà depuis quelque temps se livrait plus particulièrement à l'art obstétrical, a été compris dans la section de chirurgie, et ce n'est qu'en 1829, après la nouvelle division de l'Académie en onze sections, qu'il a passé dans la section des accouchements. Cette place lui a été marquée d'avance depuis la publication d'un excellent livre intitulé : *Mémoire historique sur l'emploi du seigle ergoté pour accélérer ou déterminer l'accouchement ou la délivrance dans le cas d'inertie de la matrice.*

L'emploi méthodique du seigle ergoté, dans l'art des accouchements, n'est pas aussi ancien qu'on pourrait le croire. Son application a été, il est vrai, entrevue par Camérarius dans le XVIe siècle; mais ce n'est que depuis la lettre de Parmentier racontant ce qu'il a pu voir par lui-même dans les campagnes aux environs de Lyon, et surtout depuis les travaux de Desgranges, publiés en 1777, que l'ergot a pris décidément son rang dans la matière médicale. A l'époque où M. Villeneuve a publié son livre, c'était en 1827, cette substance a été encore si peu employée, que M. Villeneuve prend soin d'indiquer les adresses des pharmacies où l'on était sûr de la trouver en bon état, et il n'en compte que cinq dans tout Paris. Les accoucheurs eux-mêmes n'étaient pas tous du même avis sur les vertus de l'ergot. D'après les uns, c'était une substance héroïque; d'après d'autres, elle était dangereuse; pour d'autres enfin, et de ce nombre étaient Chaussier, Capuron, Dugès et madame Lachapelle, elle était absolument nulle. C'était vraiment rendre un grand service aux praticiens que de fixer leur opinion sur ce sujet, et c'est précisément ce qui avait engagé M. Villeneuve à publier son livre. Son but a été parfaitement rempli. M. Villeneuve se pose franchement parmi les partisans convaincus de l'ergot. Son mémoire renferme un grand nombre de faits groupés et discutés avec habileté, de manière à ne pas laisser de doute sur la vertu expulsive de l'ergot administré au moment du travail. Mais cette administration ne peut pas être faite au hasard; elle exige, au contraire, beaucoup de tact et de circonspection, faute desquels on est à chaque instant exposé à compromettre le sort de la mère et de l'enfant. Les lois posées par M. Villeneuve, relativement aux indications et aux contre-indications pour l'administration de l'ergot subsistent encore aujourd'hui, et sont en vigueur parmi tous les praticiens éclairés. Cependant, ne nous le dis-

simulons pas, l'art des accouchements a fait depuis l'ouvrage de M. Villeneuve de nouveaux progrès. L'application de l'auscultation à la grossesse permettant mieux d'apprécier à chaque instant l'état de l'enfant qu'on n'a pu le faire jusqu'alors, devra plus d'une fois faire préférer à l'ergot l'application du forceps. C'est ainsi que, d'après les observations de notre savant confrère et ami, membre de notre société, le docteur Depaul, le forceps sauve bien des fois la vie aux enfants faibles et délicats qui, sans cela, auraient infailliblement succombé sous l'influence d'une trop forte pression exercée par des contractions utérines après l'administration du seigle ergoté. Espérons, Messieurs, que la nouvelle génération médicale, pouvant être mieux exercée dans les manœuvres obstétricales depuis l'institution d'une clinique spéciale auprès de la Faculté, sera moins timide dans l'emploi du forceps, et trouvera ainsi assez souvent l'occasion d'éviter l'écueil signalé par notre honorable confrère. Ce sera incontestablement un progrès; mais ce progrès même ne fera que rendre encore plus précieux l'usage de l'ergot, en enlevant les chances où son emploi aurait pu offrir quelque danger.

Je ne prétends pas, Messieurs, suivre M. Villeneuve dans toute sa carrière académique; je me bornerai à vous dire qu'il a été incontestablement un des membres les plus zélés de l'Académie, et qu'à bien des titres il pouvait servir de modèle. Personne ne pouvait le surpasser dans l'exactitude pour assister aux séances. Il était toujours un des premiers à signer la feuille de présence, et ne quittait jamais la salle qu'après les membres du bureau. Toujours grave et attentif pendant les séances, il prenait trop au sérieux son titre d'académicien pour se permettre de ces causeries sur les affaires du dehors, qui gênent si souvent les discussions dans les sociétés savantes, et qui empêchent même parfois d'écouter les lectures académiques. M. Vil-

leneuve prenait rarement part à ces discussions vives et même passionnées où l'on a vu des médecins, sacrifiant au talent de la parole, s'élever quelquefois à la hauteur des plus grands orateurs de la tribune politique; mais lorsqu'il s'agissait, par exemple, d'un travail de longue haleine, d'un rapport exigeant beaucoup de recherches, de jugement et d'impartialité, l'Académie savait qu'elle pouvait compter sur M. Villeneuve, et ne se faisait pas faute de ses services. Parmi les nombreux rapports dont il a été chargé par cette savante compagnie, il y en a surtout un que je ne puis ne pas signaler à votre attention, car il fait, sous certains points de vue, époque dans les annales de l'Académie; je vais parler du rapport sur les épidémies, publié dans le tome III des Mémoires de l'Académie.

L'Académie de médecine, appelée par ses statuts à succéder à l'ancienne Société royale de médecine et à la société formée dans le sein de la Faculté de médecine de Paris, avait dans ses attributions, ainsi que cela avait lieu pour ces corps savants, d'étudier les diverses épidémies et d'en faire des rapports au gouvernement. Les matériaux n'avaient pas manqué pour cela; les médecins de province ont montré en général beaucoup d'empressement dans l'envoi de leurs relations; mais tout cela restait enfoui dans les cartons. Ce n'est qu'après 1830 que la commission, composée de MM. Martin-Solon, Mestivier, Villermay, Thillaye et Villeneuve, a pris cette affaire au sérieux et a décidé : 1° qu'on devait commencer par dresser, par départements, des tableaux des épidémies antérieures à 1830, et qu'il en serait fait un résumé abrégé; 2° qu'à partir de cette époque, il serait fait pour chaque année un rapport spécial sur les épidémies, ainsi que cela a lieu pour la vaccine. C'est M. Villeneuve qui, en sa qualité de rapporteur, a eu à vaincre les difficultés inhérentes à ce

travail, qui devait rendre compte des relations des épidémies embrassant nne période de 60 années, pendant laquelle l'Académie avait reçu les relations de 900 épidémies environ, sans compter celles relatives à la petite vérole. Ces épidémies ont intéressé environ 1370 communes, 179 arrondissements et 72 départements, et ont été l'objet de 1160 rapports de différents genres.

Ces chiffres auraient pu certainement effrayer plus d'un travailleur consciencieux. M. Villeneuve triomphe néanmoins de toutes les difficultés; ce rapport, qu'on avait vainement attendu depuis soixante ans, est enfin présenté au gouvernement, et depuis cette époque l'Académie continue à s'acquitter régulièrement tous les ans de sa mission.

Avant de quitter M. Villeneuve comme savant et académicien, je vous demanderai, Messieurs, la permission de vous citer textuellement une des phrases finales de son remarquable rapport; cela vous donnera l'idée de l'attachement de M. Villeneuve aux intérêts du corps médical, et me servira en même temps de transition à ce que j'aurai à vous dire tout à l'heure de son caractère et de sa vie privée.

« Quand on a eu sous les yeux comme nous, dit M. Villeneuve, les tableaux que font les médecins des épidémies, des misères de tous genres au milieu desquelles ils exercent leur pénible ministère, la nuit comme le jour, et souvent par le temps le plus rigoureux, qui est celui où règnent les épidémies, on sera *indigné*, disons le mot, de la manière parcimonieuse avec laquelle plusieurs ont été récompensés de leurs soins, indemnisés dans leurs déplacements, par tel préfet qui, dans le confortable de son cabinet, a quelquefois réduit les honoraires quotidiens d'un médecin au-dessous des journées de tel ouvrier de Paris. A ces exemples de parcimonie de l'administration, nous

opposerons, poursuit M. Villeneuve, les traits de générosité de plusieurs médecins qui ont abandonné les honoraires qui leur étaient dus en faveur des malheureux qu'ils avaient secourus. »

M. Villeneuve a gardé toute sa vie sa modeste position de praticien, dans laquelle la considération générale dont il était entouré, paraissait suffire à son ambition. Malgré la supériorité incontestable de son talent, il avait tant de fierté de caractère et d'indépendance, qu'il ne lui est jamais venu dans la pensée de réclamer une position quelconque. De moins dignes que lui pouvaient occuper différents postes dans les hôpitaux et même à la faculté sans que jamais leurs lauriers aient troublé le sommeil de M. Villeneuve. La seule fonction publique qu'il ait jamais acceptée, et je ne sais même pas jusqu'à quel point il l'avait sollicitée, était celle de médecin du bureau de bienfaisance. La plupart de vous, Messieurs, savent combien M. Villeneuve y déployait de zèle et de dévouement pour les pauvres malades.

C'est vraiment un beau spectacle, Messieurs, que celui d'une si grande modestie et simplicité jointe à l'esprit d'indépendance dans un siècle où l'ambition dévore tant de gens, et où, dans notre profession même, on voit si souvent de jeunes médecins, à peine sortant de l'École, se livrer déjà avec ardeur à un véritable *steeple-chase* des places et des honneurs. Les occasions n'ont pas manqué à M. Villeneuve pour se faire bien venir aux yeux du pouvoir; mais il pensait, dans sa probité, que les gouvernements honnêtes s'honoraient déjà assez en récompensant le mérite, pour qu'il soit convenable et de bon goût de leur laisser toujours l'initiative de la récompense.

Permettez, Messieurs, que je vous raconte un fait qui vient à l'appui de cette appréciation et que je dois à l'extrême obligeance de mon savant et respectable confrère et

ami, M. le docteur Gaultier de Claubry, également un des doyens de notre arrondissement, et qui s'honorait depuis de longues années de l'amitié de M. Villeneuve.

Après le débarquement de l'empereur Napoléon de l'île d'Elbe, l'enthousiasme qui l'avait accueilli à Grenoble, à Lyon, etqui l'avait suivi pendant tout le trajet ultérieur jusqu'à Paris, ne laissa pas un instant d'illusions à la famille des Bourbons; tous ses membres quittent précipitamment la capitale dans l'espace de quelques jours, du 16 au 19 mars. Cependant, la duchesse d'Orléans, mère de Louis-Philippe, gardait le lit pour une fracture de la jambe, datant depuis quelques semaines. Eu égard à la gravité de la circonstance, la duchesse obtint la permission de rester à Paris. Parmi ses anciens courtisans, les uns avaient suivi la fortune de la famille royale; d'autres observant de près la direction du vent politique, se tenaient à l'écart crainte de se compromettre aux yeux du nouveau gouvernement. Deux amis surtout lui sont restés fidèles : c'était Boyer, qui dirigeait le traitement en chef, et M. Villeneuve, qui étant attaché en second, ne quittait pas pour ainsi dire la duchesse dans son hôtel de la rue de Tournon, et lui prodiguait sans cesse les soins les plus dévoués.

Lorsque quinze ans après, la monarchie de juillet eut succédé à celle de la branche aînée, bien des personnes qui avaient eu connaissance de la position de M. Villeneuve auprès de la duchesse d'Orléans, auraient dû penser que la révolutian de Juillet a été faite pour ainsi dire exprès pour M. de Villeneuve, et que les honneurs allaient pleuvoir sur sa tête. Bien entendu, il était permis au nouveau roi Louis-Philippe de ne pas penser alors au jeune médecin qui, à l'époque des Cent Jours avait soigné sa mère, d'autant plus que celle-ci avait déjà cessé de vivre à l'époque de la révolution de Juillet. Mais combien d'autres

qui se seraient trouvés à la place de M. Villeneuve, n'auraient-ils pas cherché à rappeler au roi cette circonstance, en faisant valoir leurs services passés!... M. Villeneuve resta néanmoins ce qu'il était auparavant... médecin des pauvres attaché au bureau de bienfaisance.

Comme tous les hommes de cette belle trempe, M. Villeneuve, étant si sévère pour lui-même, crut devoir être sévère pour les autres et ne souffrait pas qu'on lui manquât d'égards. Nous allons vous raconter, Messieurs, ce qui est arrivé un jour à M. Villeneuve, précisément dans la sphère de sa petite position de médecin du bureau de bienfaisance; c'était peu de temps après la révolution de Juillet.

Il y avait alors dans le X[e] arrondissement une vacance pour la place de médecin vérificateur de décès. Dans de pareilles circonstances, les médecins du bureau de bienfaisance avaient pris pour l'habitude, qui devint la règle, de présenter à l'approbation du préfet le plus ancien des membres. C'était le tour de M. Villeneuve, et il a été présenté à l'unanimité. Nonobstant cela, le préfet fit un autre choix. M. Villeneuve ne protesta pas d'abord contre la nomination du confrère heureux; mais lorsque, quelque temps après, il a été invité par le maire à venir recevoir la médaille qui lui a été destinée pour s'être distingué dans l'épidémie du choléra, il a positivement refusé, par ce seul motif que la médaille portait le nom du préfet qui l'avait rendu autrefois victime de son arbitraire. Il ne fallut rien moins que des instances réitérées du maire pour faire abandonner à M. Villeneuve sa résolution.

M. Villeneuve était doué de toutes les qualités qui inspirent de la confiance et qui attachent les malades. Doux, patient, indulgent, se mettant à la portée de toutes les éducations et de toutes les intelligences, il mettait tout le temps nécessaire pour examiner suffisamment les malades et se

faire une juste idée de leur maladie. Aussi possédait-il au plus haut degré le don essentiel chez un médecin qui prétend à avoir du succès, celui de s'emparer avant tout du moral des malades, pour pouvoir diriger ensuite adroitement sa puissante influence sur le physique. Très heureux dans sa pratique, il a eu le rare talent de se faire des amis de tous ses malades, dont la reconnaissance grossissait chaque jour sa réputation et sa clientèle. M. Villeneuve laisse, on peut dire, une tâche difficile à nous tous qui, par suite d'anciennes relations dans le même quartier, pouvons être appelés à lui succéder dans les différentes familles. Il nous faudra à chaque instant avoir présent à l'esprit notre modèle, et nous tenir constamment à sa hauteur pour ne pas déchoir dans la considération des malades, que les qualités de M. Villeneuve avaient rendus difficiles.

La considération dont M. Villeneuve était entouré de la part de ses confrères grandissait tous les jours. C'était cette considération solide, qui n'a rien d'arraché, qui n'est pas commandée par la position, les honneurs, la fortune ou les circonstances; c'était l'inspiration de l'instinct, l'expression de la conscience, qui sait toujours discerner le bon du mauvais et distinguer l'honnête homme au milieu d'une foule d'intrigants qui ont quelquefois le faux air de l'honnêteté. Vous vous rappelez, Messieurs, le *Congrès médical*, auquel nous devions déjà un commencement de succès dans nos efforts en commun pour l'amélioration de notre sort, et qui aurait eu peut-être un succès complet si, par de fâcheux retards, on n'eût pas exposé la loi sur la réorganisation médicale à être ensevelie sous les décombres de la monarchie de juillet. Tous les départements allaient envoyer leurs délégués au congrès. C'était en quelque sorte des états-généraux de la France médicale. En attendant l'arrivée de leurs confrères de province, les médecins de Paris se sont réunis et ont offert la présidence à

M. Villeneuve. Que pourrais-je vous apprendre sur la dignité avec laquelle il a su remplir cette tâche, non moins difficile qu'elle a été honorable. Il fallait bien que nos réunions d'alors fussent vraiment imposantes, pour qu'un ministre du roi ait jugé convenable de venir de lui-même recueillir nos vœux pour les présenter ensuite au gouvernement.

A cette occasion, on avait décerné plusieurs croix aux médecins qui avaient joué le rôle le plus actif au congrès. Tout le monde a été surpris de ne pas voir figurer sur la liste des décorés le nom de M. Villeneuve, vice-président du congrès, et qui avait déjà de si honorables antécédents dans sa longue carrière. Beaucoup d'entre vous, Messieurs, auraient pu croire comme moi que M. Villeneuve a été victime d'un inconcevable oubli, et peu de personnes savent encore aujourd'hui la vérité. On ne saurait se figurer l'habileté avec laquelle la modestie habituelle de M. Villeneuve savait dissimuler différentes circonstances de sa vie, qui, pour bien d'autres, seraient devenues l'objet d'orgueil ou de parade.

Pour savoir au juste ce qu'il en était, j'ai eu recours à l'extrême obligeance de M. le docteur Goujon. Personne plus que cet honorable confrère n'avait le droit de connaître les pensées intimes de M. Villeneuve, car il le voyait très souvent, et l'avait même remplacé pendant longtemps au bureau de bienfaisance. M'appuyant sur cette autorité, je puis vous assurer, Messieurs, que la croix de la Légion-d'Honneur avait été proposée à M. Villeneuve à l'occasion du congrès, mais qu'il avait positivement rejeté la proposition. Que ce refus tienne à la manière dont M. Villeneuve envisageait en général le devoir et les récompenses, qu'il tienne à ses sympathies pour les malheurs de la branche aînée, sympathies qui ne lui permettaient pas de recevoir des honneurs du gouvernement de juillet, tou-

jours est-il que M. Villeneuve se montre encore ici admirable de caractère, tel, en un mot, que nous l'avons déjà vu au début de sa carrière, et que nous allons le retrouver tout à l'heure dans la dernière année de sa vie.

Peu de temps après la dissolution du congrès, c'était même peut-être un peu sous son influence, le corps médical de Paris se forme en sociétés par arrondissements ; c'était pour vous une occasion toute spéciale de prouver de nouveau à M. Villeneuve votre estime et votre sympathie ; vous l'avez saisie avec empressement en le proclamant président de votre société.

Mais là ne devaient pas s'arrêter pour M. Villeneuve les témoignages de l'affection de ses confrères. Dans les derniers mois de sa vie, les médecins du bureau de bienfaisance, prenant en considération cette longue et honorable carrière, eurent l'idée de demander collectivement la croix pour M. Villeneuve. Cette demande, appuyée chaudement par l'honorable maire de notre arrondissement, allait être sans doute couronnée de succès, si M. Villeneuve ne s'était pas formellement opposé à son envoi au ministre. « Je suis touché de votre procédé, Messieurs, a-t-il répondu aux collègues qui étaient allés lui demander son approbation à leur projet ; mais qu'ai-je donc fait de plus que mon devoir ? L'estime et l'affection de mes confrères m'ont toujours suffi comme récompense, et je n'ai jamais rien voulu demander aux gouvernements. »

C'était évidemment une réponse digne d'un stoïcien, d'un homme intègre qui fait le bien sans calcul, pour le bien lui-même.

Pendant longtemps, M. Villeneuve se dédommageait des peines et injustices du dehors par les douceurs de la vie intérieure, et il a été marié deux fois. Mais cette ressource lui ayant manqué depuis quelques années par la mort de sa dernière femme, qu'il affectionnait beaucoup, il ne

tenait plus à la vie et se reportait sans cesse dans son passé. Le boulevart de Montparnasse, voisin de la dernière demeure de sa femme, est devenu sa promenade favorite. Il s'y rendait presque tous les jours pour jouir du bonheur de la solitude où, son cœur s'abandonnant plus librement à ses émotions, lui permettait de remonter plus facilement le cours des pensées lugubres qui s'amoncelaient parfois comme de gros nuages noirs au-dessus de sa tête. Tous ces détails, les amis de M. Villeneuve ne les auraient point connus sans quelques indiscrétions du hasard, car il n'aurait jamais supporté la pensée d'attrister les autres par sa douleur. Dès qu'il rentrait chez lui, sa figure reprenait sa sérénité habituelle qui faisait l'admiration de tous ses amis et qu'il a conservée jusqu'au dernier moment.

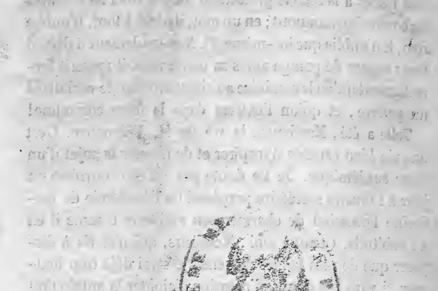
La constitution de M. Villeneuve, affaiblie sous le poids de ses soixante-douze ans, pouvait difficilement résister à une secousse aussi violente. Un vaste abcès dans l'aîne suivi de plusieurs attaques successives de bronchite catarrhale ont suffi, malgré les soins éclairés de MM. Bricheteau et Malgaigne, pour éteindre le reste de cette vitalité défaillante et pour nous ravir à jamais notre excellent collègue. M. Villeneuve est mort le 2 août 1853. Il est mort calme comme un homme qui, après avoir bien vécu espère encore dans l'avenir. Vous connaissez sans doute tous, Messieurs, les dernières dispositions de M. Villeneuve. Après avoir donné un libre cours à son affection en léguant sa fortune au fils de sa dernière femme qu'il a toujours regardé comme son propre fils, M. Villeneuve fixe toutes ses pensées sur les pauvres et frappe à toutes les portes où il y a seulement quelque misère à secourir, quelque souffrance à soulager. Il assure le sort de ses anciens serviteurs, fait des legs à plusieurs établissements de charité du quartier, tend la main confraternelle à l'association de prévoyance des médecins de la Seine, s'apitoie même sur le sort de

pauvres animaux souffrants et fait en leur faveur un legs de 500 francs à la société protectrice fondée sous les auspices du comte de Grammont ; en un mot, il pense à tout, n'oublie rien, il n'oublie que lui-même (1). Non-seulement il défend toute espèce de pompe après sa mort, mais il prescrit formellement qu'on le conduise au cimetière dans le corbillard du pauvre, et qu'on l'enterre dans la fosse commune !

Telle a été, Messieurs, la vie de M. Villeneuve. C'est une vie bien capable d'inspirer et de donner le sujet d'un éloge académique. Je ne doute pas qu'elle fournisse un jour à l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine l'occasion de charmer son auditoire comme il en a l'habitude. Quant à moi, Messieurs, qui n'ai eu à disposer que de mes faibles moyens, je serai déjà trop heureux si vous me donnez l'occasion d'ajouter la satisfaction d'avoir répondu à votre attente, à celle que j'éprouve déjà d'avoir rendu hommage à la mémoire d'un homme de bien qui a été un de nos plus honorables et de nos plus honnêtes confrères.

(1) Il ne sera pas inutile peut-être de rappeler ici que c'est au généreux appui et au désintéressement de M. Villeneuve, que l'Académie impériale de médecine doit le legs de 30,000 francs qui lui fut fait en 1838 par le marquis d'Argenteuil, dans l'intention de stimuler le zèle des médecins dans le traitement des affections des organes urinaires et en particulier des rétrécissements de l'urètre.







PARIS. — Imprimerie de COSSON, rue du Four Saint-Germain, 43